

Modifications

Première édition		
Indice	Date	Modifications
A	13 octobre 2022	Dossier de permis de construire - version provisoire
B	31 octobre 2022	Dossier de permis de construire - version provisoire
C	24 novembre 2022	Dossier de permis de construire
Indice	Date	Modifications

Maître d'ouvrage

NEOEN

NEOEN

**22, rue Bayard
75008 PARIS**

Opération

**PROJET DE CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE AU SOL
Lieu-dit LES BRUGES
23 400 MANSAT-LA-COURRIERE**

Dossier: DL-1304

Document

Dossier de permis de construire

Indice	C
Numéro	/
Echelle	/
Date	24 novembre 2022
Destinataire(s)	
Auteur(s)	DLAA
doc. info. Vector Works	

Vue du projet de centrale photovoltaïque



Maîtrise d'oeuvre

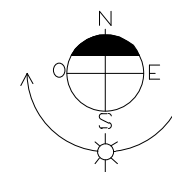
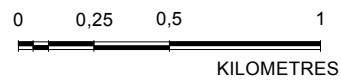
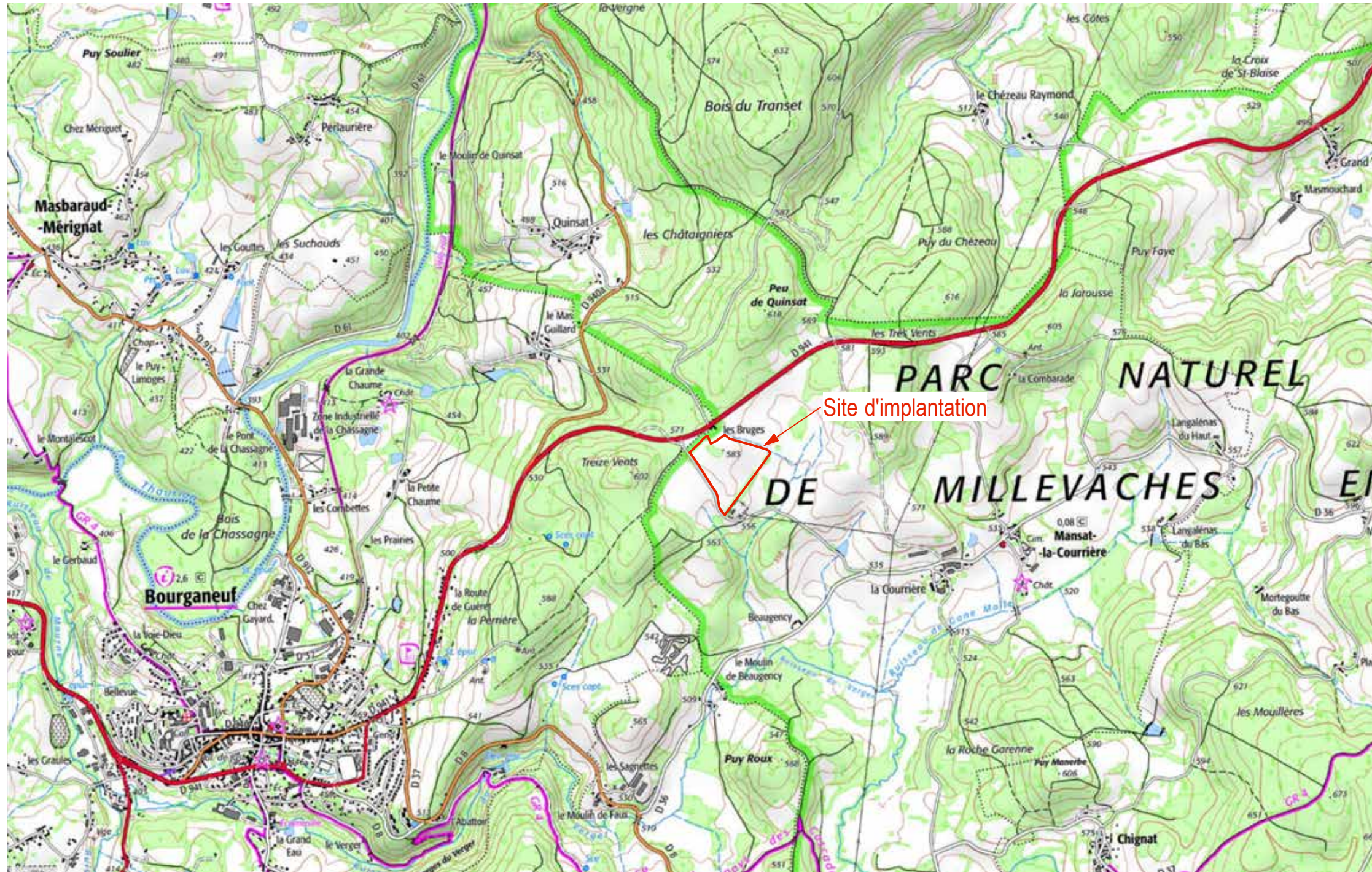
dlaa
gillet levy architectes

SARL D'ARCHITECTURE
12, rue Dumont - 69004 Lyon
04 72 29 13 72 - 04 72 85 02 42
atelier@dlaa.archi
www.dlaa.archi

Liste des pièces du dossier

Documents	Echelle	
Formulaire CERFA		
PC1-1	- Plan de situation	1/25 000ème
PC1-2	- Photo aérienne	1/10 000ème
PC2	- Plan masse projet : implantation	1/2 000ème
PC3-1	- Coupe AA du terrain, coupe detail et tables photovoltaïques	1/1000ème, 1/500ème
PC3-2	- Coupe BB du terrain, coupe detail et tables photovoltaïques	1/1000ème, 1/500ème
PC3-3	- Coupe des tables photovoltaïques	1/50ème
PC4	- Notice	-
PC5-1	- Poste de livraison - façades, plans et coupe	1/500ème, 1/100ème
PC5-2	- Poste de transformation - façades, plans et coupe	1/500ème, 1/100ème
PC5-2a	- Poste de transformation - façades, plans et coupe	1/500ème, 1/100ème
PC5-3	- Local de stockage, clôtures et portail - façades, plans et coupe	1/500ème, 1/100ème
PC6-1	- Insertions paysagères	-
PC6-2	- Insertions paysagères	-
PC6-3	- Insertions paysagères	-
PC6-4	- Insertions paysagères	-
PC7 et PC8	- Situation du terrain : environnement proche et lointain	-

PLAN DE SITUATION (1/25 000ème)

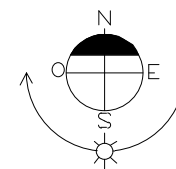
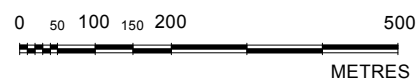


dlaa.archi
architecture patrimoine écologie
SARL D'ARCHITECTURE
12, rue Dumont - 69004 Lyon
04 72 29 13 72 - 04 72 85 02 42
atelier@dlaa.archi
www.dlaa.archi

Projet de centrale photovoltaïque au sol
Commune de MANSAT-LA-COURRIERE (23 400)
Lieu-dit LES BRUGES

PC1-1 - PLAN DE SITUATION
Indice C du 24 novembre 2022
Ech : 1/25 000 ème
DL-1304

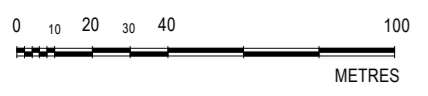
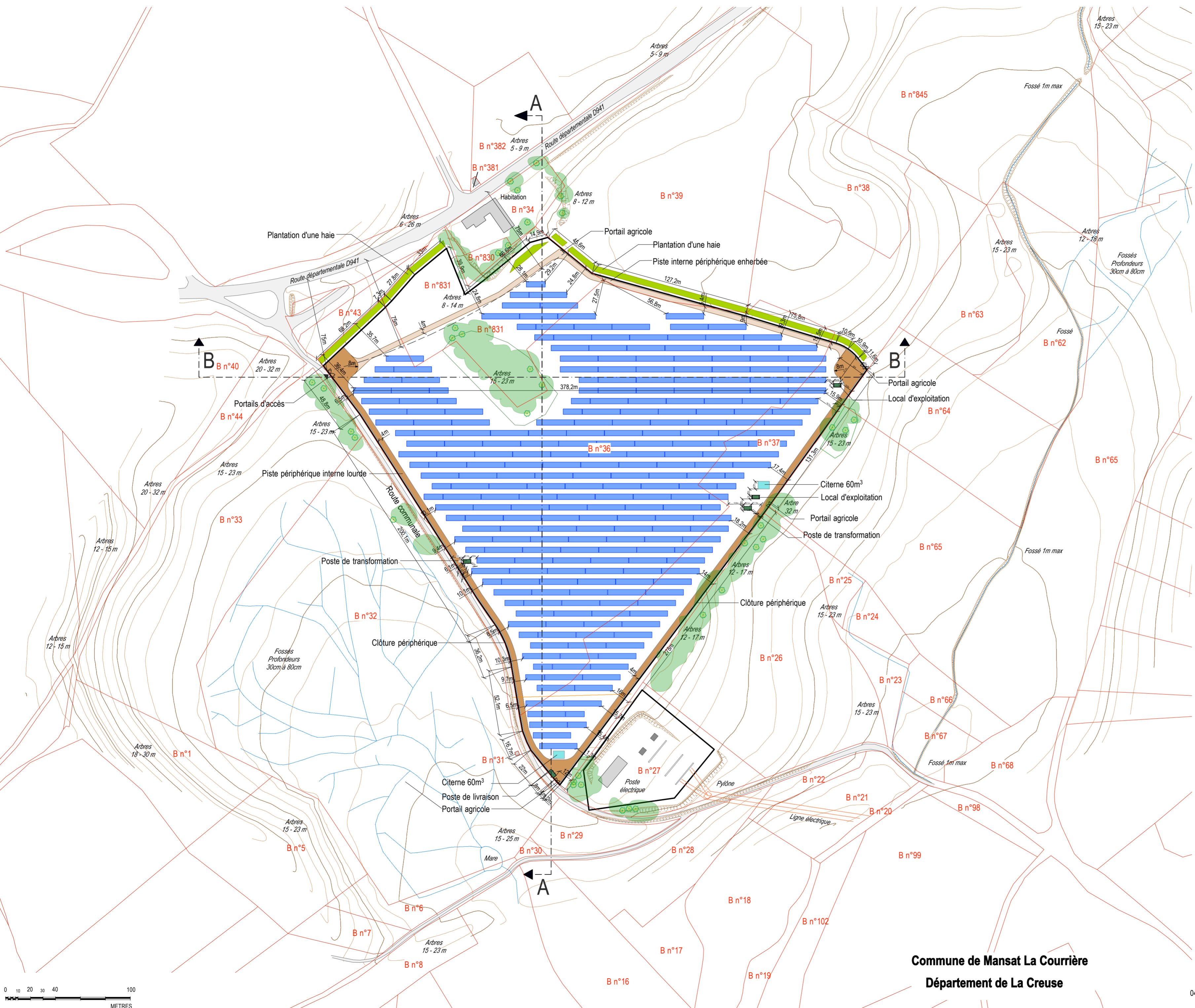
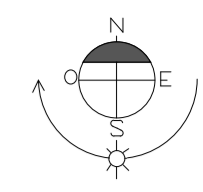
PHOTO AÉRIENNE (1/10 000ème)



dlaa.archi
architecture patrimoine écologie
SARL D'ARCHITECTURE
12, rue Dumont - 69004 Lyon
04 72 29 13 72 - 04 72 85 02 42
atelier@dlaa.archi
www.dlaa.archi

Projet de centrale photovoltaïque au sol
Commune de MANSAT-LA-COURRIERE (23 400)
Lieu-dit LES BRUGES

PC1-2 PHOTO AERIENNE
Indice C du 24 novembre 2022
Ech : 1/10 000 ème
DL-1304



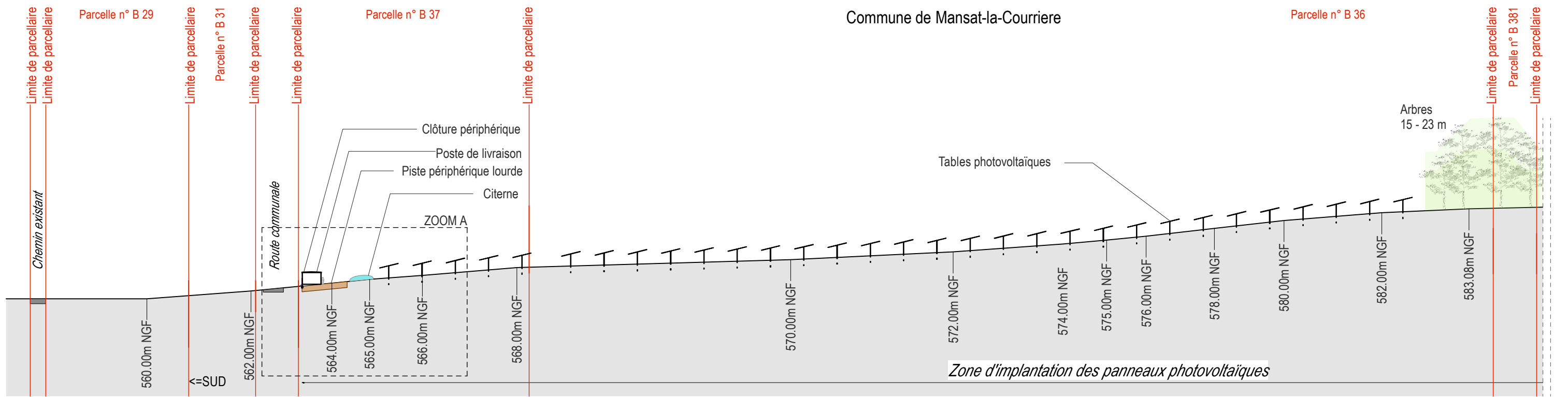
Légende	
	Limites parcelaires
	Voiries existantes
	Pylône et Ligne électrique
	Bâtiments existants
	Clôture
	Accès au site
	Portails d'accès
	Piste interne périphérique enherbée
	Piste périphérique interne lourde
	Poste de livraison
	Poste de transformation
	Local de stockage
	Citerne 60m³
	Table photovoltaïque
	Plantation d'une haie
	Bosquets existants
	Fossés

Commune de Mansat La Courrière
Département de La Creuse

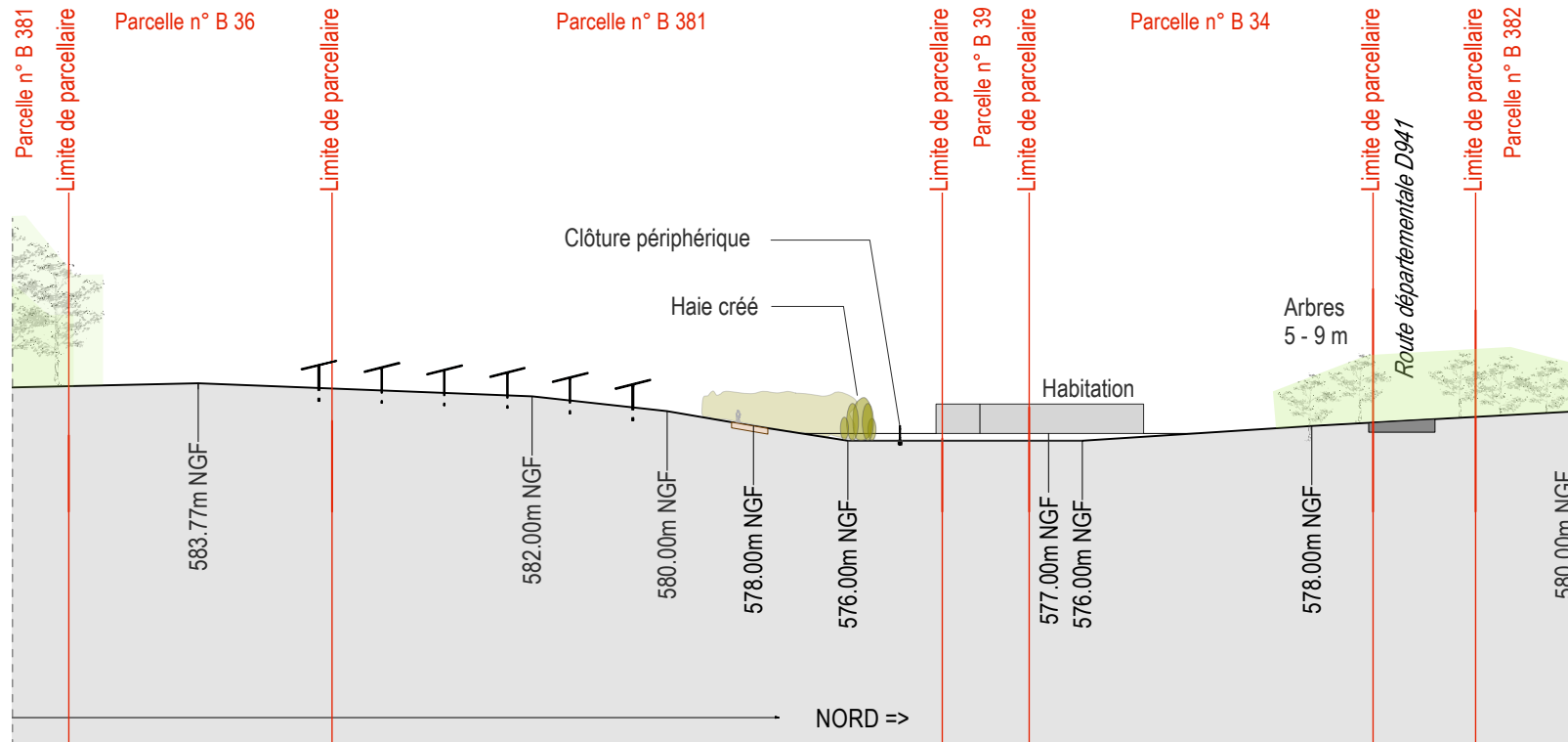
dlaa.archi
architecture patrimoine écologie
SARL D'ARCHITECTURE
12, rue Dumont - 69004 Lyon
04 72 29 13 72 - 04 72 85 02 42
atelier@dlaa.archi
www.dlaa.archi

Projet de centrale photovoltaïque au sol
Commune de MANSAT-LA-COURRIERE (23 400)
Lieu-dit LES BRUGES
PC2 - PLAN MASSE : IMPLANTATION
Indice C du 24 novembre 2022
Ech : 1/2000 ème - Format A2
DL-1304

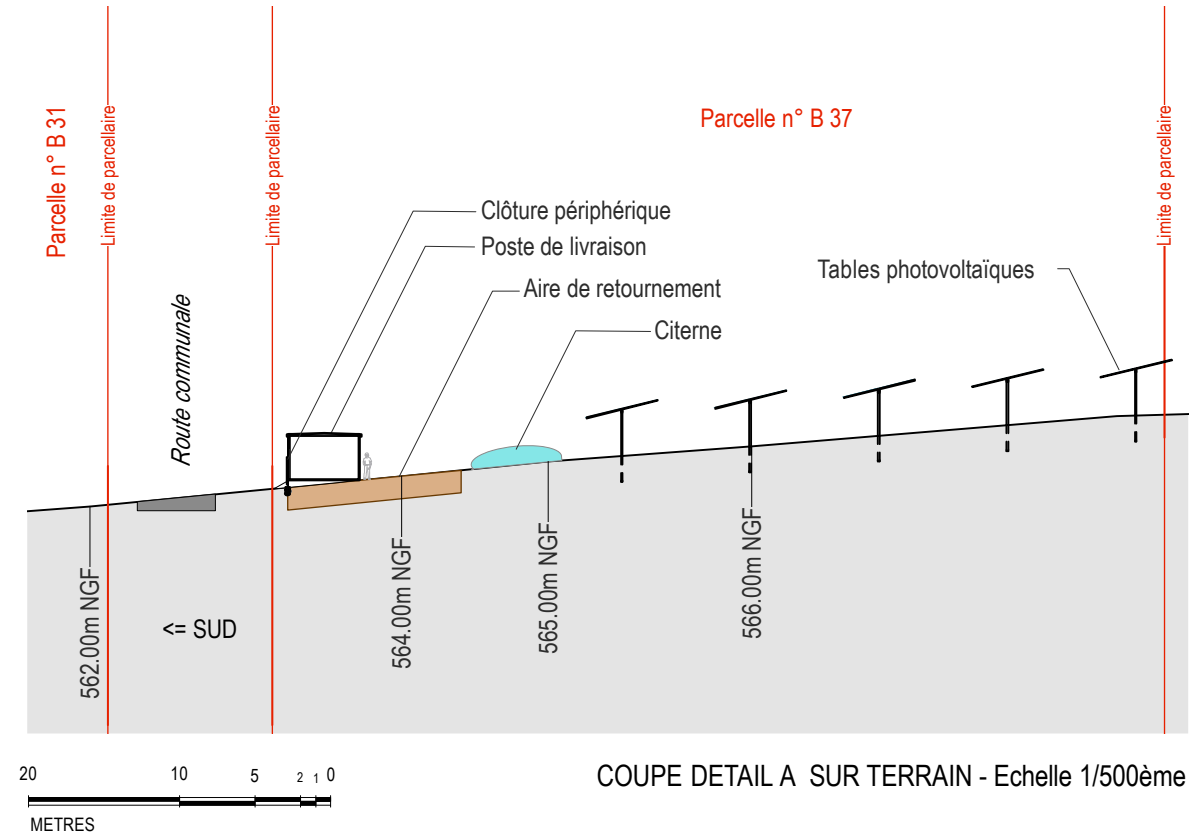
RC



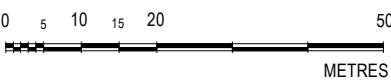
COUPE A-A SUR TERRAIN - Echelle 1/1000ème

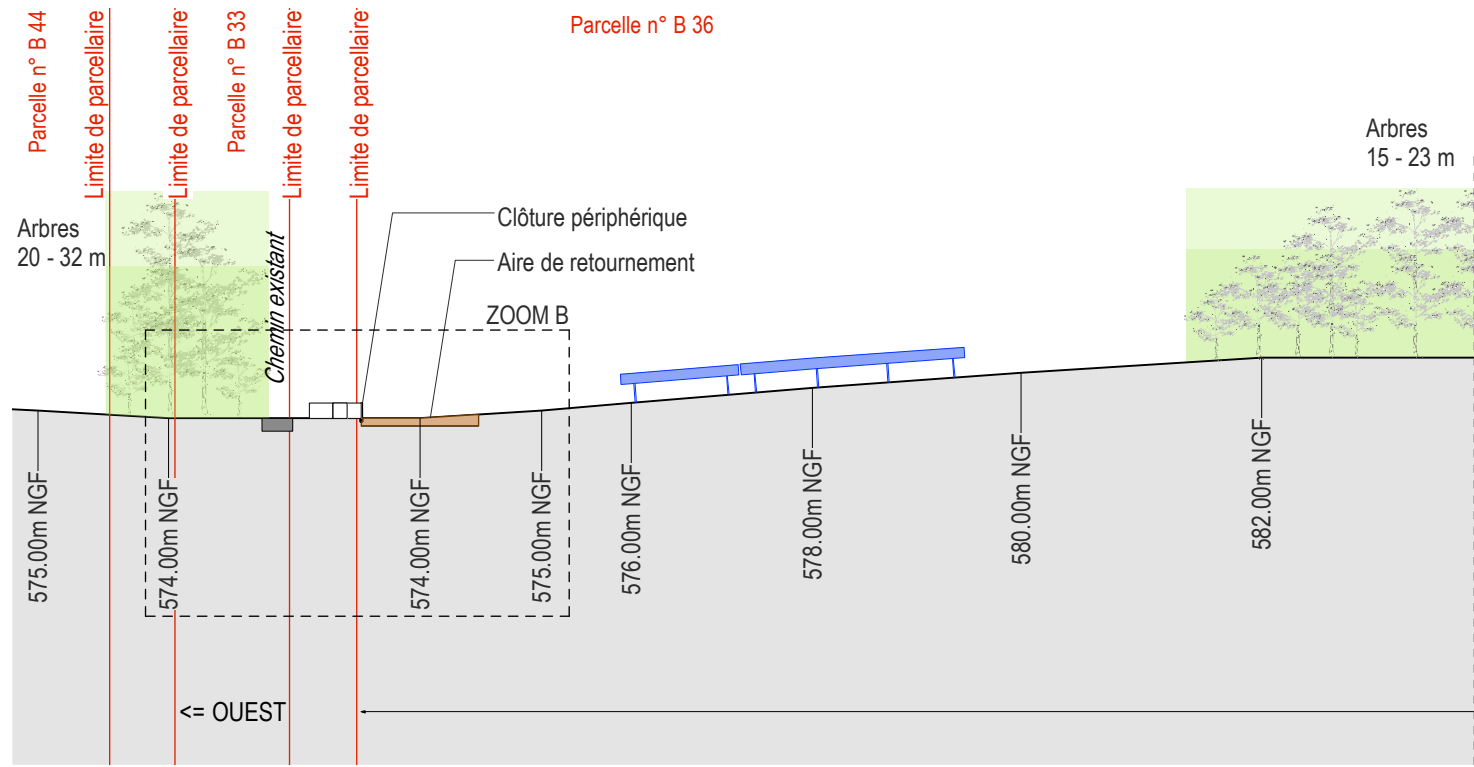


COUPE A-A SUR TERRAIN (continuation) - Echelle 1/1000ème

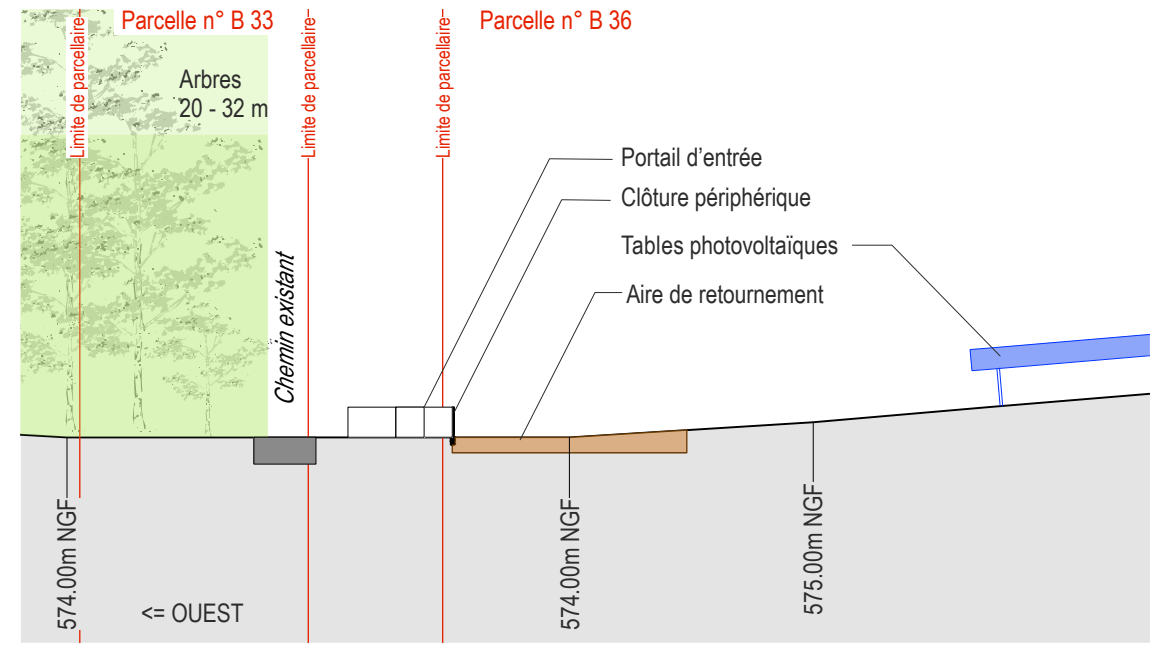
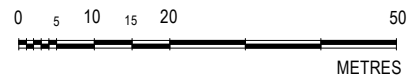


COUPE DETAIL A SUR TERRAIN - Echelle 1/500ème

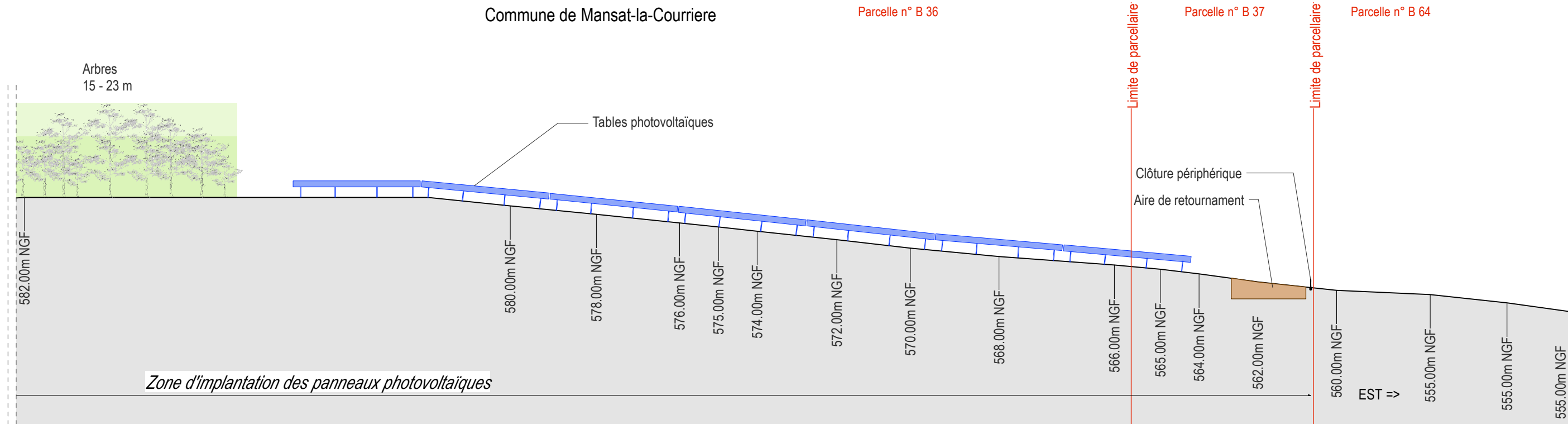
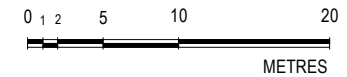




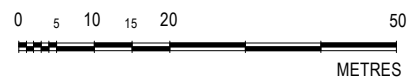
COUPE B-B SUR TERRAIN - Echelle 1/1000ème

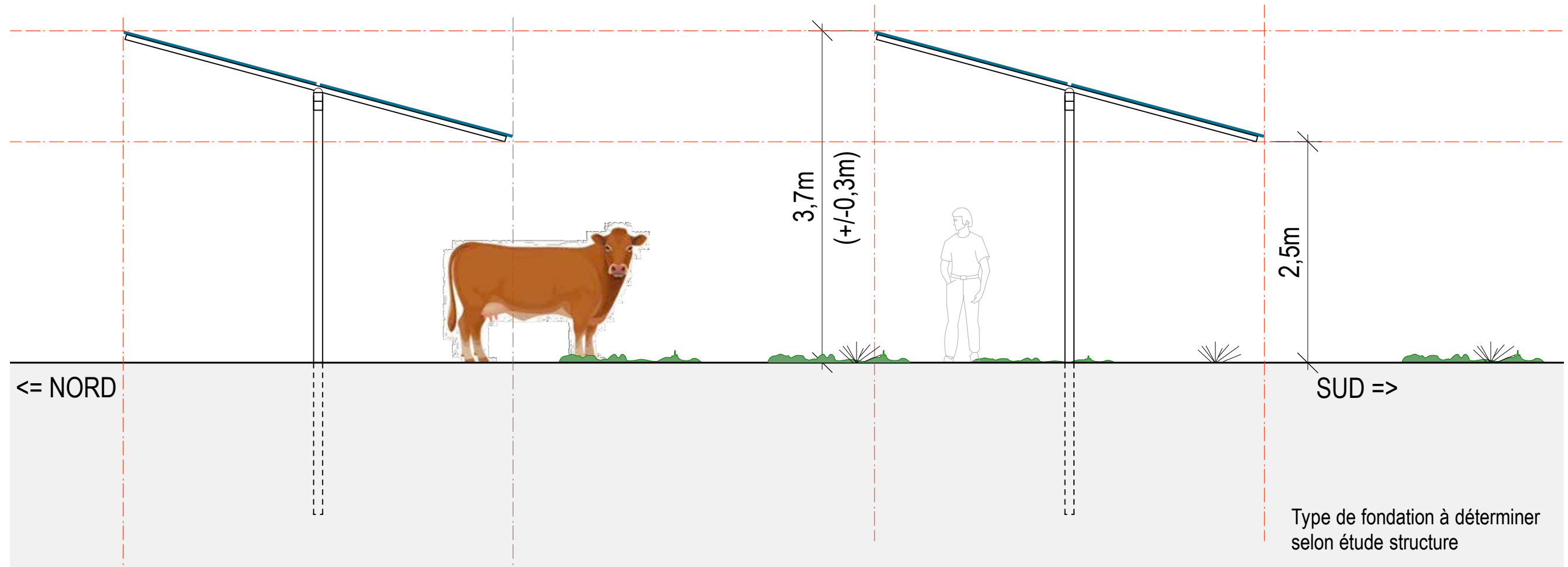


COUPE DETAIL B SUR TERRAIN - Echelle 1/500ème

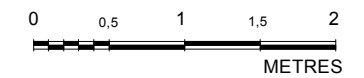


COUPE B-B SUR TERRAIN (continuation) - Echelle 1/1000ème





TABLES PHOTOVOLTAIQUES - VUE DE COTE - Echelle 1/50ème



NOTA : DESSIN PERMIS DE CONSTRUIRE, DIMENSIONNEMENT SUIVANT ÉTUDE STRUCTURE



dlaa.archi
architecture patrimoine écologie
SARL D'ARCHITECTURE
12, rue Dumont - 69004 Lyon
04 72 29 13 72 - 04 72 85 02 42
atelier@dlaa.archi
www.dlaa.archi

Projet de centrale photovoltaïque au sol
Commune de MANSAT-LA-COURRIERE (23 400)
Lieu-dit LES BRUGES

PC3-3 - COUPE DES TABLES PHOTOVOLTAIQUES
Indice C du 24 novembre 2022
Ech : 1/50ème
DL-1304

Notice - PC4 - Permis de construire

Projet de centrale photovoltaïque au sol à Mansat-le-Courrière (23 400)

Localisation La présente notice concerne le projet d'implantation d'un parc solaire au sol sur la commune de Mansat-le-Courrière (23 400) dans le département de la Creuse. Le projet se situe au nord-ouest de la commune.

Contexte foncier L'emprise clôturée du projet est d'environ 9,44 hectares et s'étend sur les parcelles 000 B 36, 37, 39 et 831. Le plan de masse détaille l'emprise du projet.

Etat initial du site Le projet de parc photovoltaïque est implanté sur des parcelles agricoles, au lieu-dit Les Bruges au nord-ouest de la commune, en limite avec la commune de Bourganeuf. Le projet prévoit le maintien de l'activité agricole existante à savoir des prairies avec du pâturage bovin

Le projet s'inscrit dans les paysages boisés et agricoles. Le site est délimité au Nord par la Route Départementale RD 941 et une maison d'habitation, à l'ouest par le chemin communal puis une prairie, au Sud par un Poste électrique. La construction de la centrale photovoltaïque est décalée de 75 m par rapport à la route départementale.

Le projet Le projet consiste en l'implantation sur le terrain d'une centrale de production électrique par panneaux solaires photovoltaïques d'une puissance de 7,2 MWC ; l'intégralité de la production sera injectée sur le réseau public de distribution de l'électricité. La centrale est constituée de tables photovoltaïques, d'un poste de livraison, de deux postes de transformation, de deux locaux de stockage et de deux citernes.

Le projet met en œuvre des synergies entre activité d'élevage bovin et production d'énergie. Le terrain restera enherbé et permettra le pâturage des animaux dans des enclos délimités au sein de la centrale.

Les panneaux photovoltaïques seront supportés par des structures métalliques de type « fixe » (appelées tables), sur support en mono pieu. La surface projetée au sol des panneaux est de 3,2 ha environ. Les pieux ne constitueront pas de « barrage » hydraulique pour l'écoulement des eaux superficielles car les structures respecteront le principe de continuité des écoulements des eaux de ruissellement. Des espaces de plusieurs millimètres entre chaque panneau permettront à l'eau de pluie de s'écouler au sein d'une même table. Les tables seront espacées de 4 m et disposées parallèlement les unes aux autres, suivant un axe Est-Ouest et sont suffisamment espacées pour limiter les ombrages portés. La hauteur maximum des tables est de 3,7 m (+/- 0,3m). Les modules seront situés à une hauteur minimale de 2,5m du sol avec une inclinaison d'environ 15°.

La transformation du courant issu des panneaux photovoltaïques s'effectuera à partir des onduleurs et des transformateurs. Il y a deux postes de transformation installés au sein de la surface clôturée (à l'extrémité est et ouest du site) ; leur hauteur n'excèdera pas 3m et leur surface de plancher sera respectivement d'environ 18,9m². Ils seront surélevés de 30 à 50 cm par rapport au terrain naturel.

Un poste de livraison sera installé en limite extérieure sud du parc, situé à côté du poste électrique existant, proche du portail agricole n°1 depuis la voie communale. Ce bâtiment permet l'injection de l'intégralité de la production dans le réseau public de distribution de l'électricité ENEDIS. La hauteur du poste de livraison ne dépassera pas 3m. Sa surface de plancher sera d'environ 18,9m². Il sera surélevé de 30 à 50 cm par rapport au terrain naturel.

Deux locaux de stockage, permettant le stockage de différents équipements, seront installés, l'un à proximité d'un poste de transformation, et le deuxième à l'extrémité est du site. Il s'agira de deux containers d'une hauteur de 3m maximum. La surface unitaire de plancher sera d'environ 18,3m².

Deux citernes de 60m³ seront implantées: l'une au sud du site à proximité du poste de livraison et la seconde à l'est, à proximité des locaux techniques. Elles seront accessibles au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).

L'accès L'accès principal du site se fait au Nord depuis le chemin communal à proximité de la route départementale RD 941. Un portail central de 5m de large et 2m de haut est situé à l'ouest du site. Quatre portails agricoles de 4m de large et 2m de haut sont situés au sud, à l'est et au nord du site, ils permettent à l'exploitant agricole de déplacer ses bovins d'une parcelle de pâturage à une autre. Des dispositifs de sécurisation notamment clôtures et système anti-intrusion permettent de préserver l'accès à l'installation.

Voiries et réseaux Une piste d'exploitation lourde d'une largeur de 4m permettra l'accès aux locaux techniques sur les côtés sud-est et sud-ouest de la centrale. Des zones de retournement seront également prévues en bout de piste. Cette piste sera prolongée au nord-ouest et au nord-est par une piste légère enherbée d'une largeur de 4m également.

Le projet sera raccordé au réseau ENEDIS à partir du poste de livraison. Il sera également raccordé au réseau filaire de France-Telecom. Le projet de centrale en lui-même ne nécessite aucun autre type de raccordement : il n'y a aucun rejet d'eaux pluviales et d'eaux usées. Le réseau d'eau potable est déjà existant au sein de la parcelle agricole, il sera réutilisé de façon à créer plusieurs points d'eau dans la centrale pour les bovins. Il n'y aura pas de raccordement supplémentaire à l'eau potable.

Mesures paysagères Le projet prévoit la plantation de haies à l'extérieur de la clôture périphérique le long du côté nord-ouest du site et du côté nord-est, afin de limiter la perception des panneaux depuis la RD941, qui est l'axe le plus sensible. Ces haies seront composées de plusieurs strates de hauteurs différentes, la plus haute atteignant les 5 – 6 m sur une largeur de 4m environ. La haie sera discontinuée, de manière à ne pas créer un effet « mur ».

Le projet prévoit également de préserver au maximum le végétal existant, les arbres et des bosquets en place.

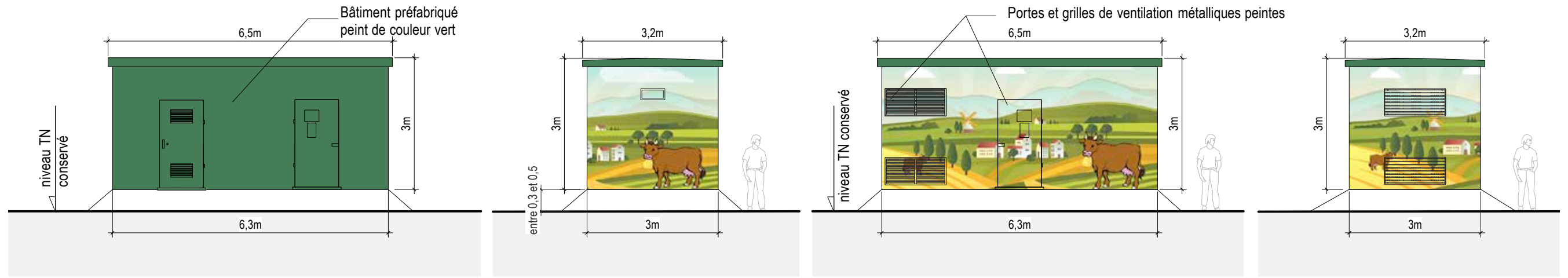
Les locaux techniques seront de couleur verte, sauf pour le Poste de livraison et le poste de transformation situé le long de la route communale qui accueilleront une fresque sur le thème du Bovin pour améliorer l'insertion paysagère.

Matériaux Modules : panneaux sombres bleutés. Structure métallique teinte naturelle. Pieux
Clôtures : Clôture à moutons avec piquets bois et portails de couleur verte
Poste de livraison : constitué d'un local préfabriqué en béton recevant une fresque sur le thème bovin avec des couleurs vertes et marrons
Postes de transformation (côté route communale) : constitués d'un local préfabriqué en béton recevant une fresque sur le thème bovin avec des couleurs vertes et marrons
Poste de transformation : constitués d'un local préfabriqué en béton de teinte verte
Local de stockage : container métallique peint d'une teinte verte
Terrain : végétation naturelle avec pâturage bovin
Piste lourde : matériaux vernaculaires de roche concassée.

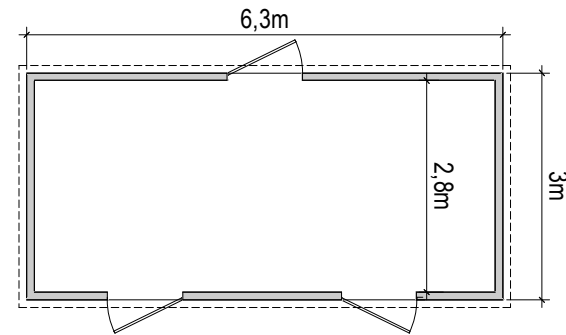
Démantèlement Le site sera remis en l'état à l'issue de l'exploitation du parc solaire. Un parc photovoltaïque est en effet une installation réversible. Le recyclage des modules photovoltaïques sera réalisée par une filière nationale déjà existante.



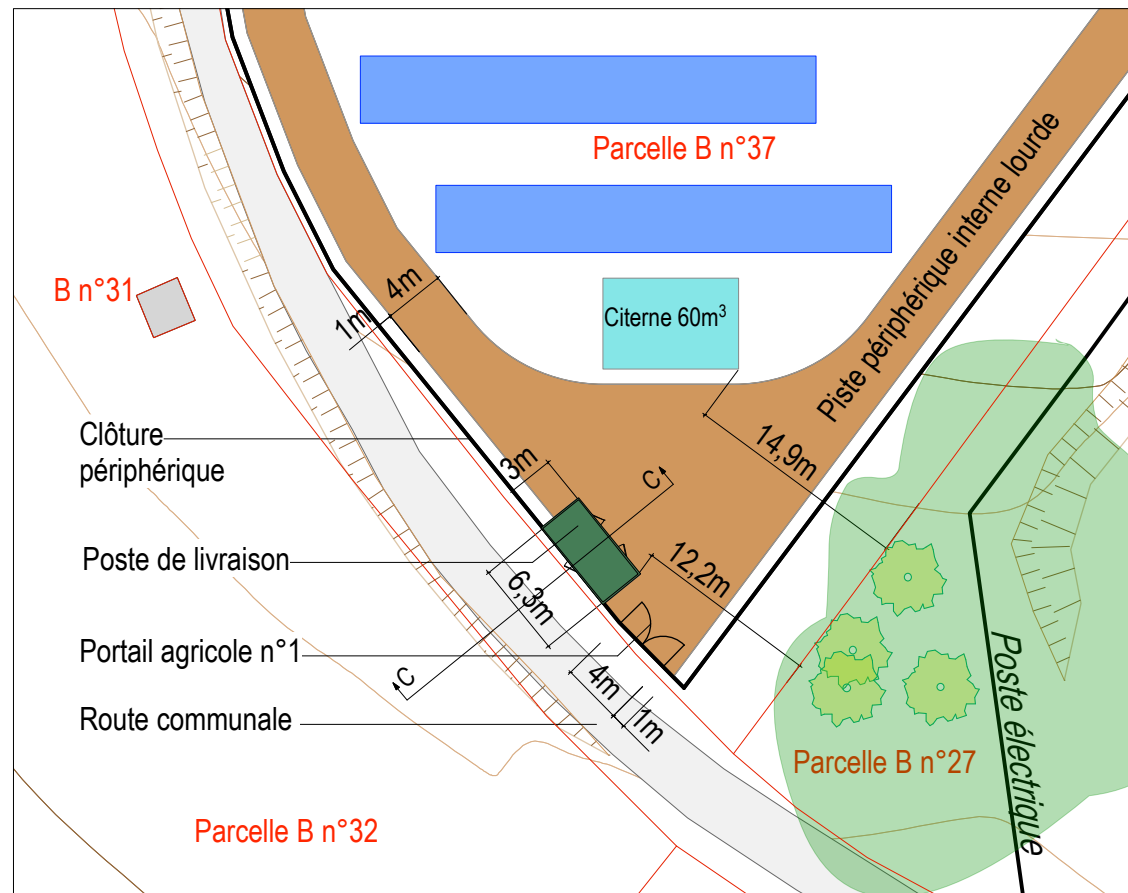
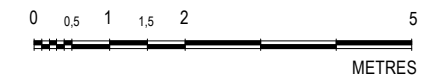
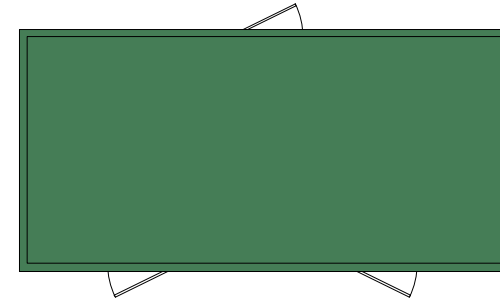
FAÇADES



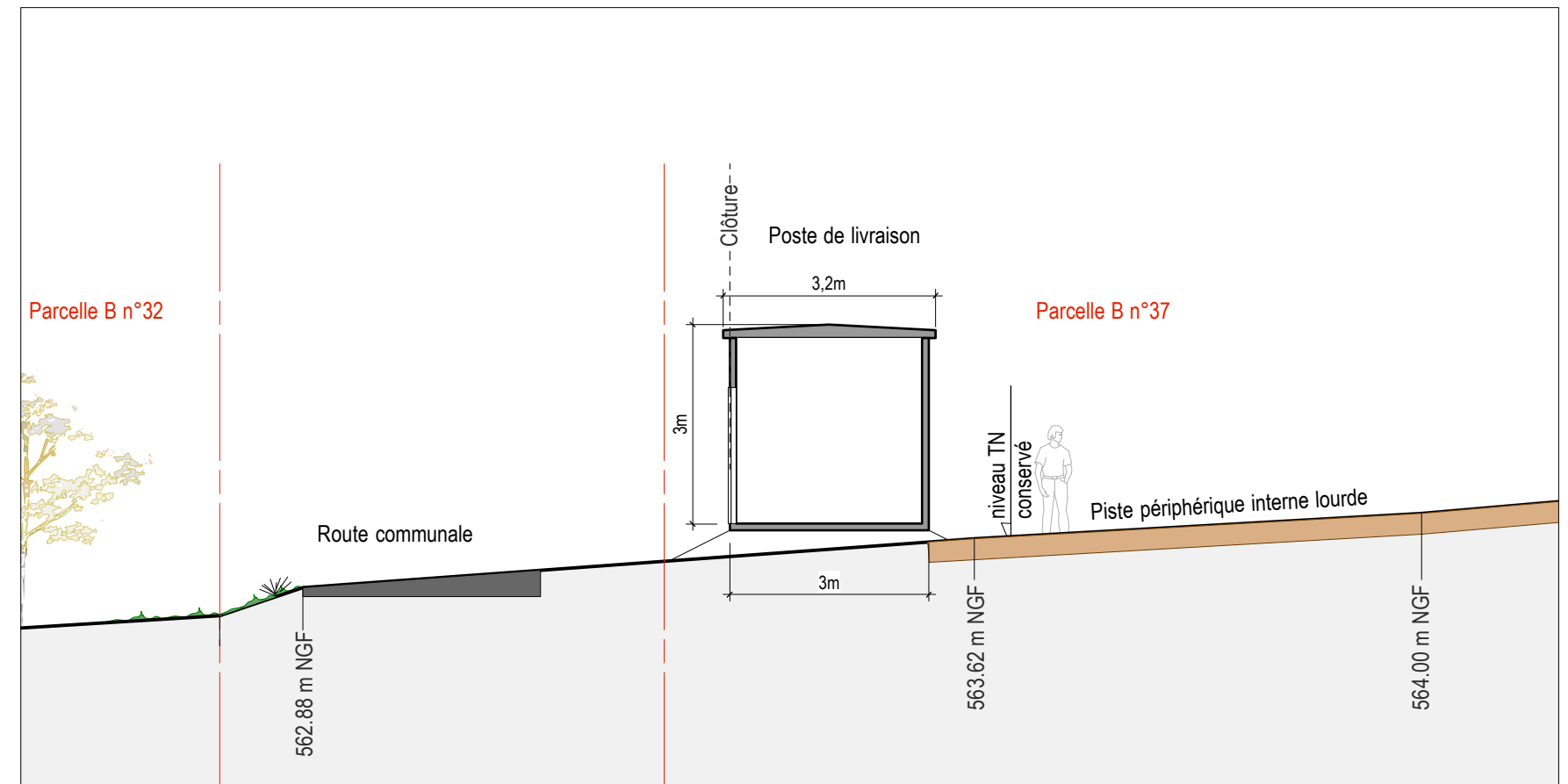
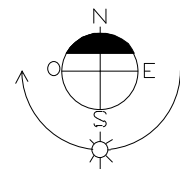
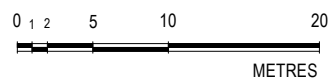
PLAN



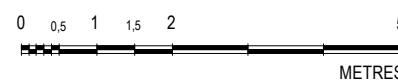
PLAN TOITURE



PLAN AVEC POSTE DE LIVRAISON (ECHELLE : 1/500ème)



COUPE CC POSTE DE LIVRAISON (ECHELLE : 1/100ème)

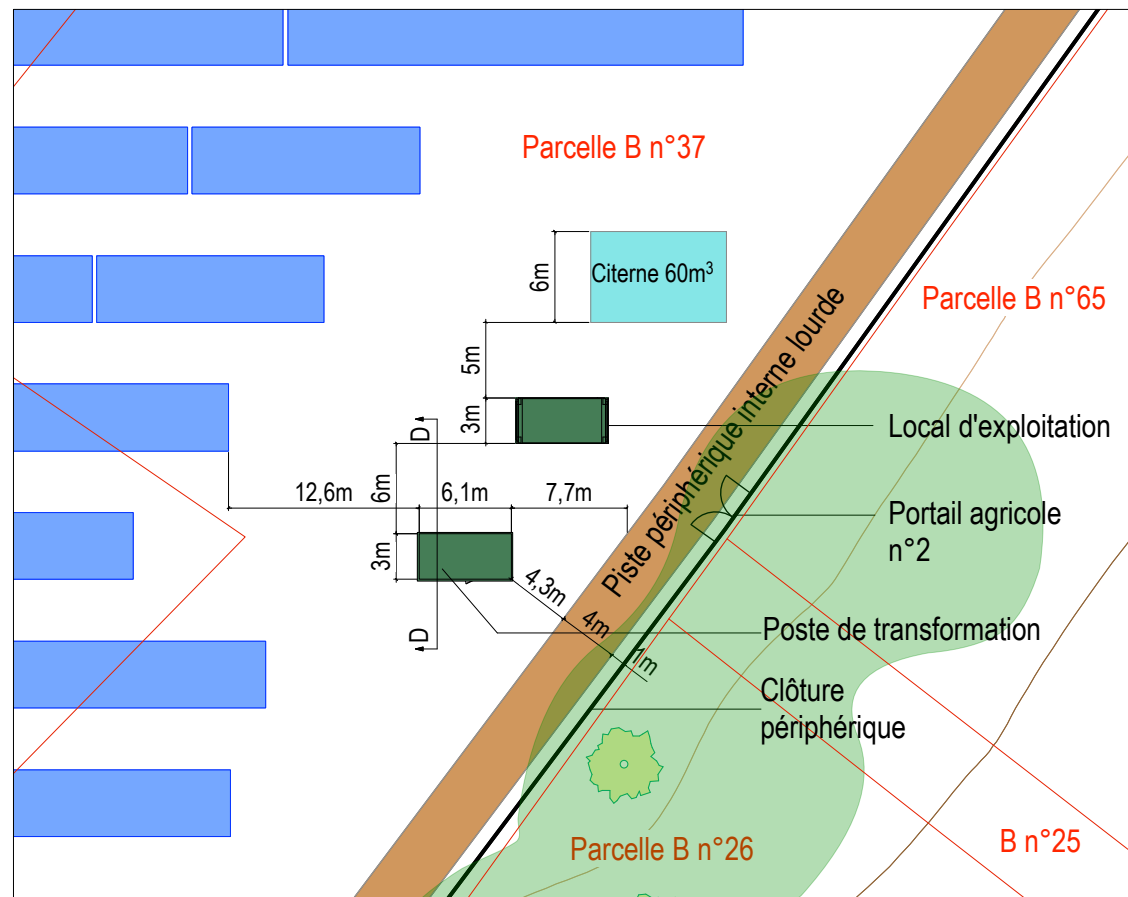
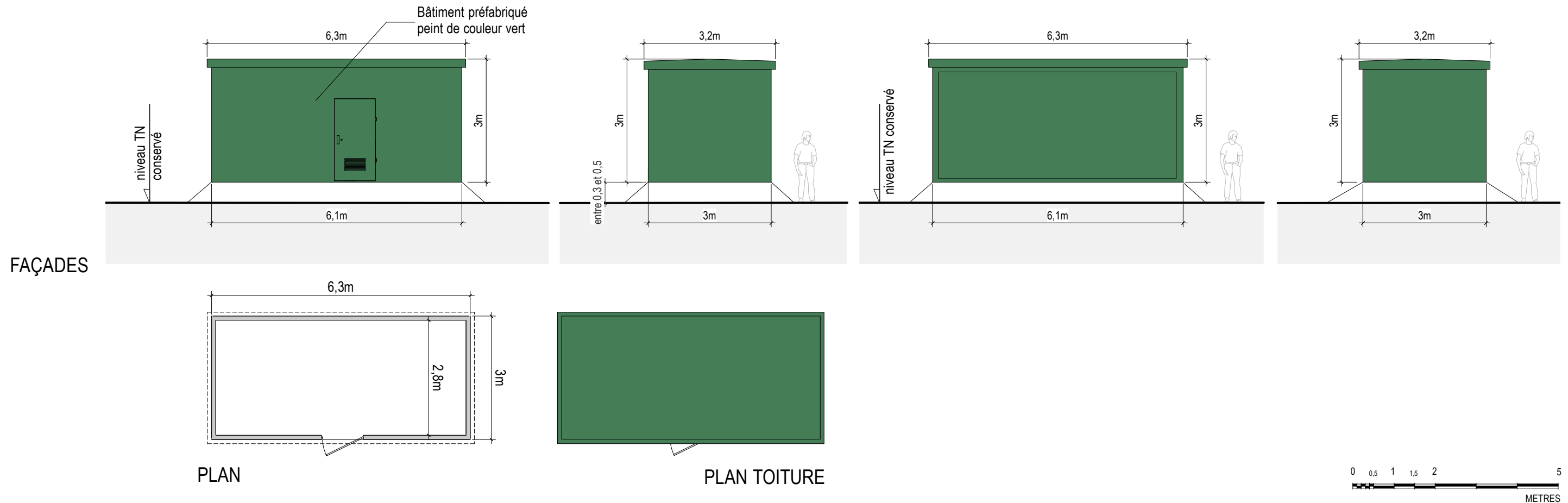


dlaa.archi
architecture patrimoine écologie

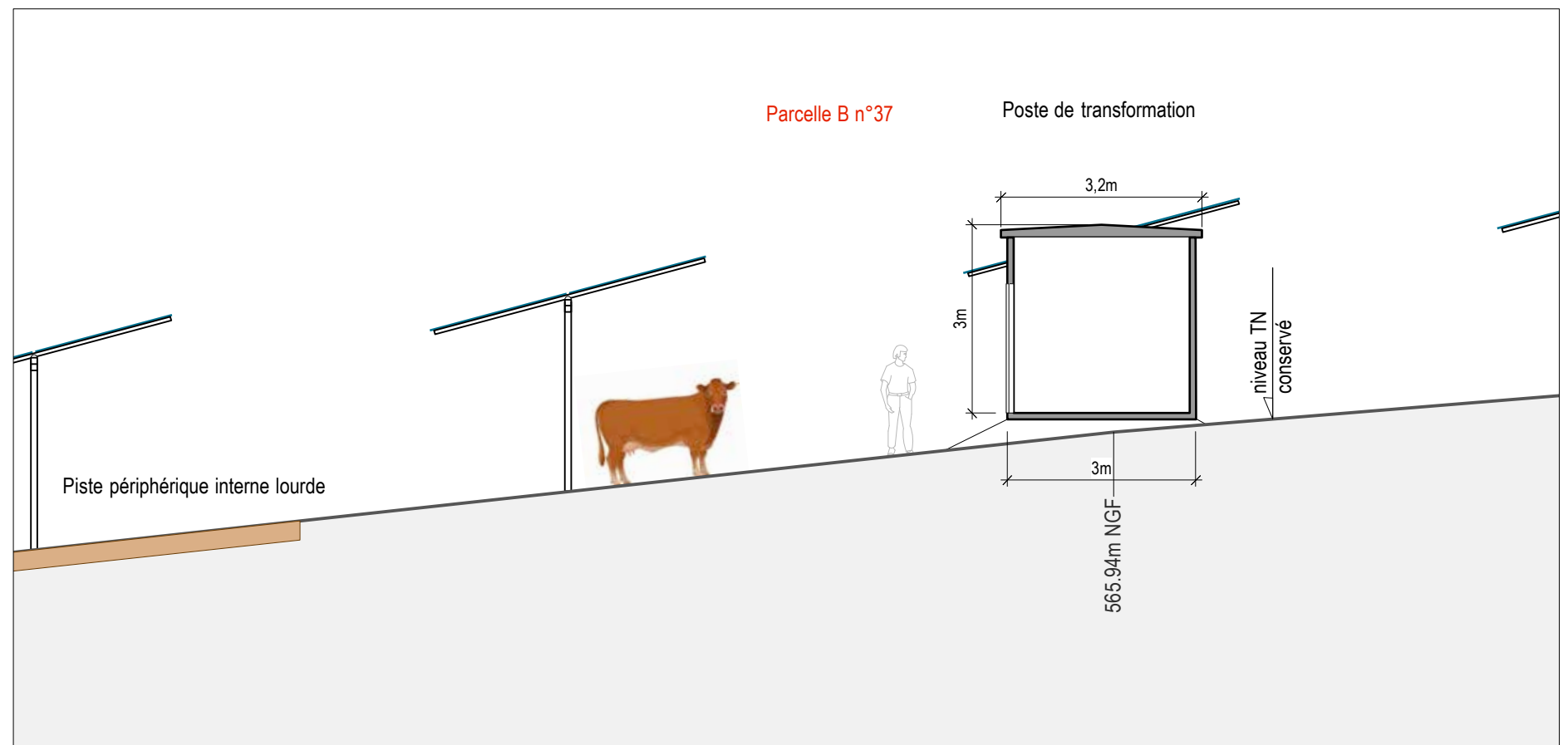
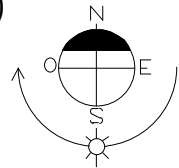
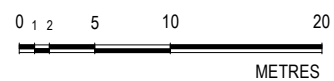
SARL D'ARCHITECTURE
12, rue Dumont - 69004 Lyon
04 72 29 13 72 - 04 72 85 02 42
atelier@dlaa.archi
www.dlaa.archi

Projet de centrale photovoltaïque au sol
Commune de MANSAT-LA-COURRIERE (23 400)
Lieu-dit LES BRUGES

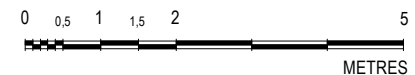
PCS-1 - POSTE DE LIVRAISON - FAÇADES/PLANS/COUPES
Indice C du 24 novembre 2022
Ech : 1/100ème et 1/500ème
DL-1304



PLAN AVEC POSTE DE TRANSFORMATION (ECHELLE : 1/500ème)



COUPE DD POSTE DE TRANSFORMATION (ECHELLE : 1/100ème)

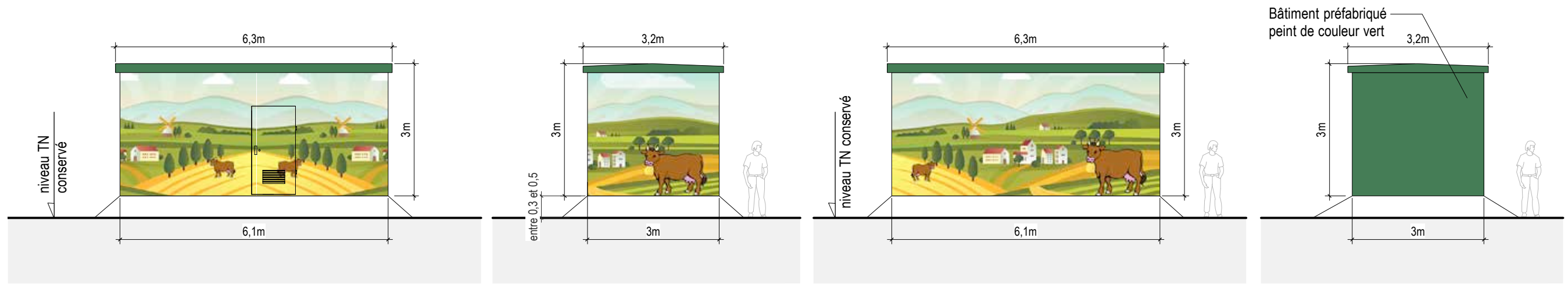


dlaa.archi
 architecture patrimoine écologie
 SARL D'ARCHITECTURE
 12, rue Dumont - 69004 Lyon
 04 72 29 13 72 - 04 72 85 02 42
 atelier@dlaa.archi
 www.dlaa.archi

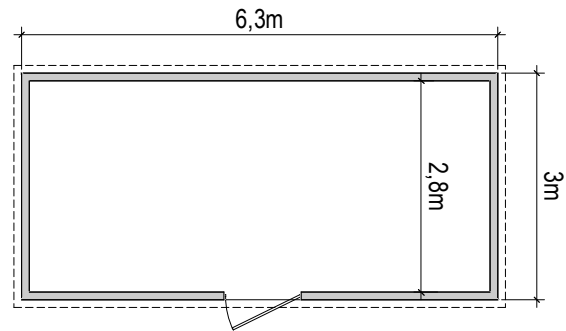
Projet de centrale photovoltaïque au sol
 Commune de MANSAT-LA-COURRIERE (23 400)
 Lieu-dit LES BRUGES

PC5-2 - POSTES DE TRANSFORMATION - FAÇADES/PLANS/COUPES
 Indice C du 24 novembre 2022
 Ech : 1/100ème et 1/500ème
 DL-1304

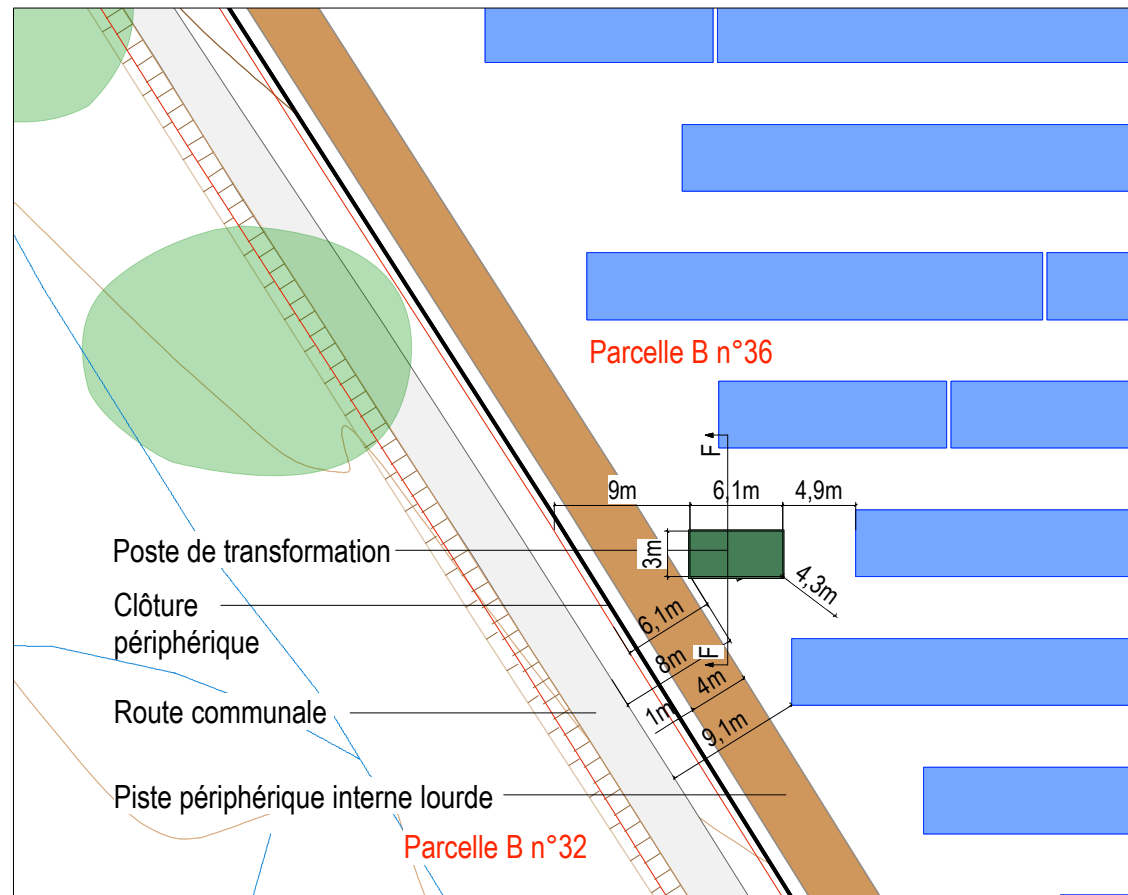
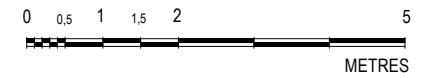
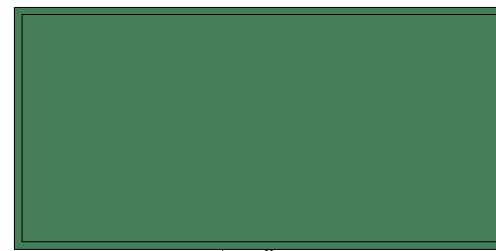
FAÇADES



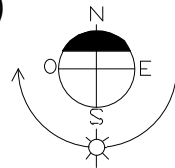
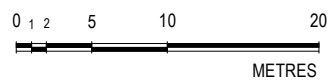
PLAN



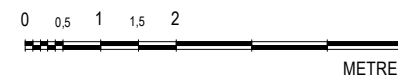
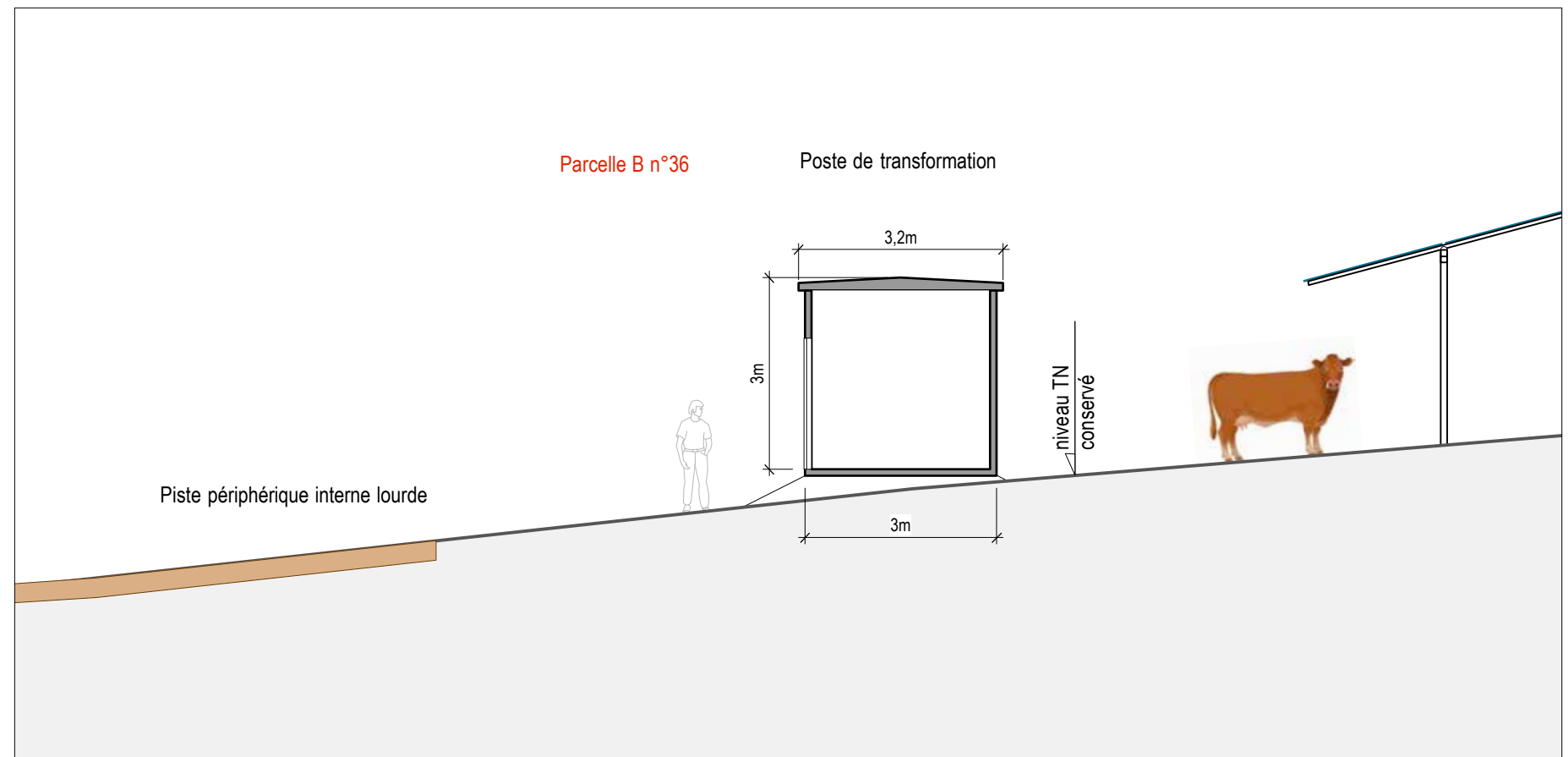
PLAN TOITURE



PLAN AVEC POSTE DE TRANSFORMATION (ECHELLE : 1/500ème)



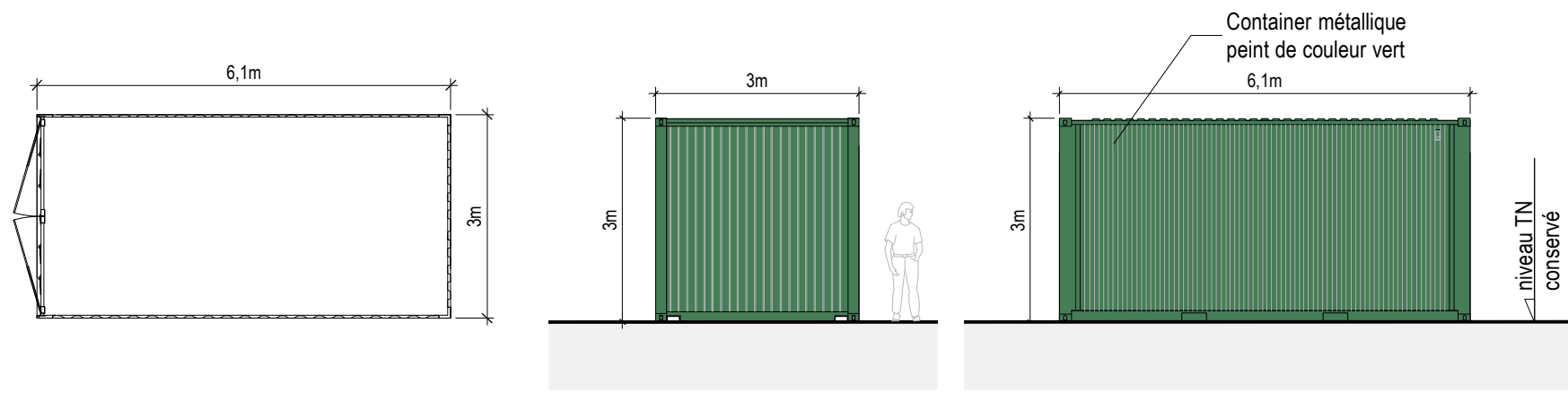
COUPE FF POSTE DE TRANSFORMATION (ECHELLE : 1/100ème)



dlaa.archi
 architecture patrimoine écologie
 SARL D'ARCHITECTURE
 12, rue Dumont - 69004 Lyon
 04 72 29 13 72 - 04 72 85 02 42
 atelier@dlaa.archi
 www.dlaa.archi

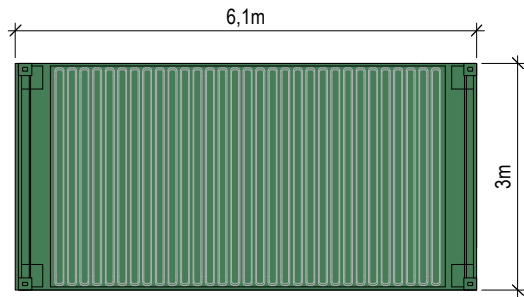
Projet de centrale photovoltaïque au sol
 Commune de MANSAT-LA-COURRIERE (23 400)
 Lieu-dit LES BRUGES

PC5-2a - POSTES DE TRANSFORMATION - FAÇADES/PLANS/COUPES
 Indice C du 24 novembre 2022
 Ech : 1/100ème et 1/500ème
 DL-1304

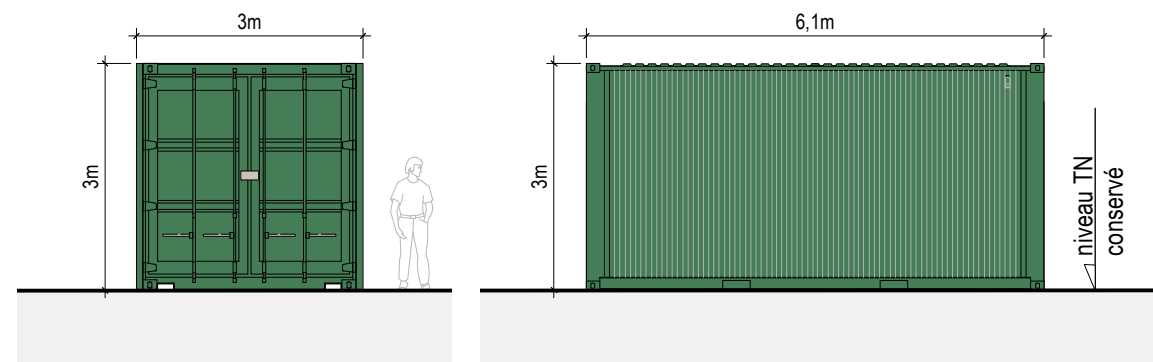


PLAN

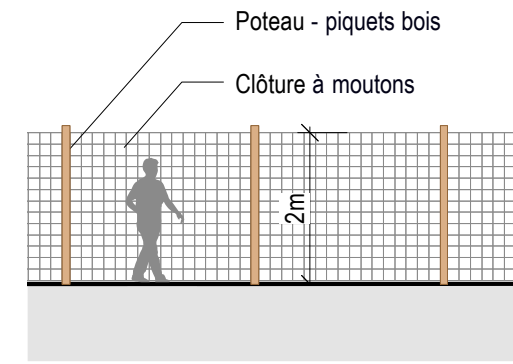
FACADES



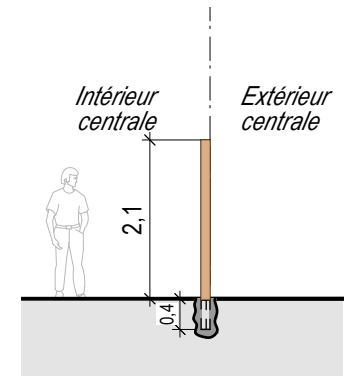
PLAN TOITURE



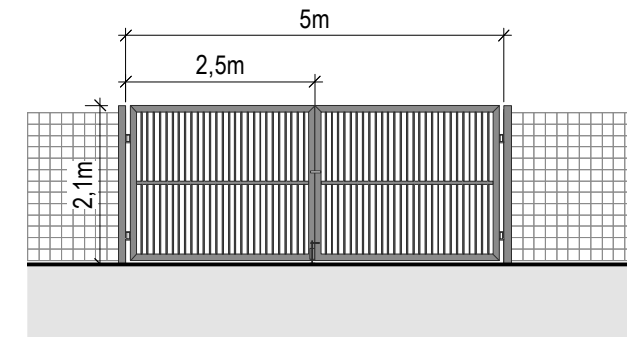
FACADES



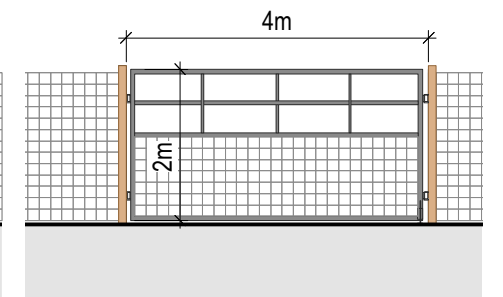
DETAIL DES CLÔTURES 1:100



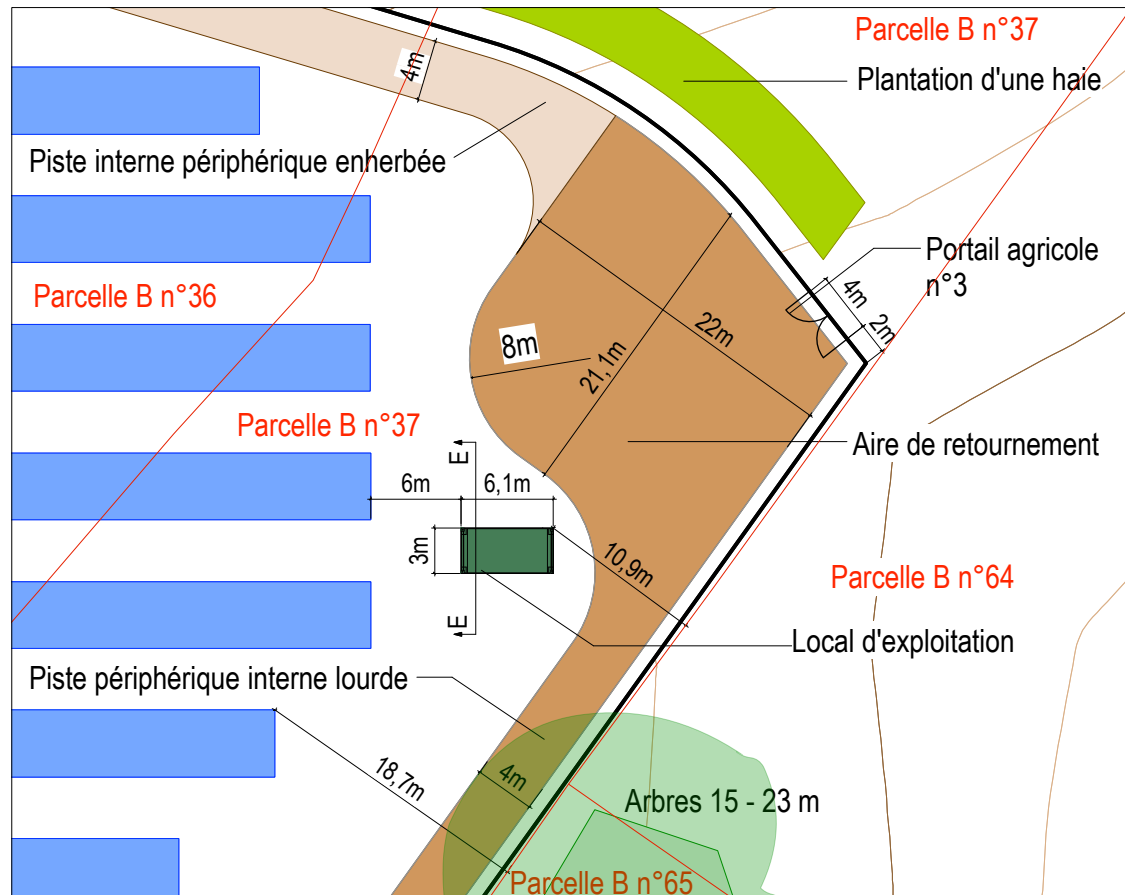
COUPE DE LA CLÔTURE



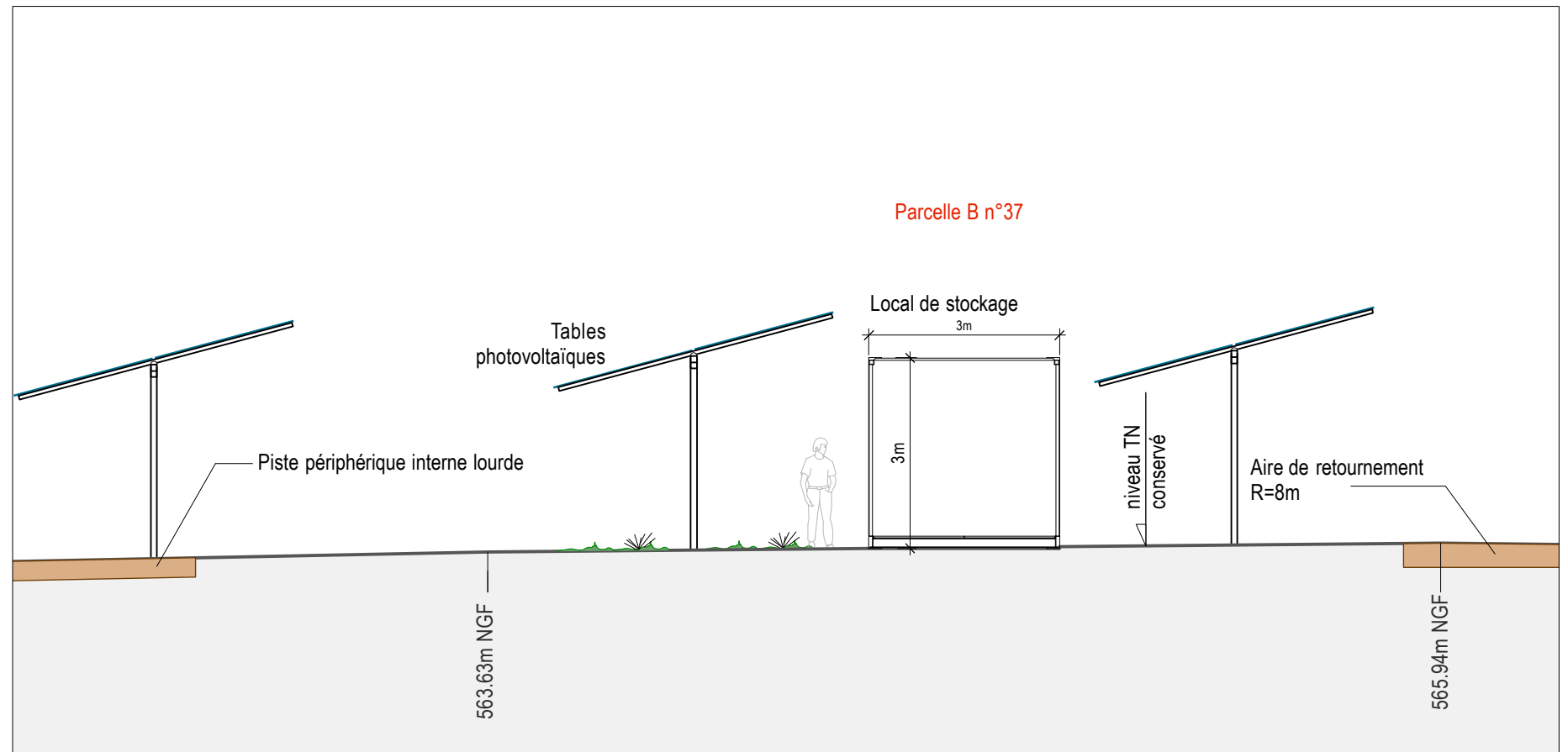
DÉTAIL DU PORTAIL CENTRALE



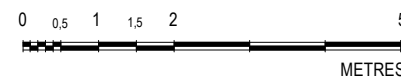
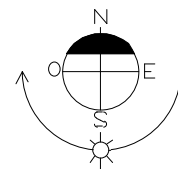
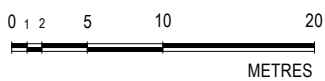
PORTAIL AGRICOLE



PLAN AVEC LOCAL DE STOCKAGE (ECHELLE : 1/500ème)



COUPE EE - Ech : 1/100ème



dlaa.archi
architecture patrimoine écologie

SARL D'ARCHITECTURE
12, rue Dumont - 69004 Lyon
04 72 29 13 72 - 04 72 85 02 42
atelier@dlaa.archi
www.dlaa.archi

Projet de centrale photovoltaïque au sol
Commune de MANSAT-LA-COURRIERE (23 400)
Lieu-dit LES BRUGES

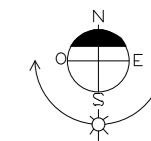
PC5-3 - LOCAL DE STOCKAGE, CLOTURE ET PORTAILS
Indice C du 24 novembre 2022
Ech : 1/100ème et 1/500ème
DL-1304



VUE 1 - Vue existante depuis RD 941



LOCALISATION DES VUES



VUE 1 - Vue projetée depuis RD 941



VUE 1 - Vue projetée avec mesures paysagères depuis RD 941



dlaa.archi
architecture patrimoine écologie
SARL D'ARCHITECTURE
12, rue Dumont - 69004 Lyon
04 72 29 13 72 - 04 72 85 02 42
atelier@dlaa.archi
www.dlaa.archi

Projet de centrale photovoltaïque au sol
Commune de MANSAT-LA-COURRIERE (23 400)
Lieu-dit LES BRUGES

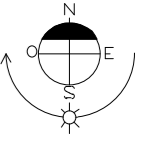
PC6-1 - INSERTIONS PAYSAGÈRES
Indice C du 24 novembre 2022
Ech : -
DL-1304



VUE 2 - Vue existante depuis le chemin de randonnée à l'ouest du site



LOCALISATION DES VUES



VUE 2 - Vue projetée depuis le chemin de randonnée à l'ouest du site



VUE 2 - Vue projetée avec mesures paysagères depuis le chemin de randonnée à l'ouest du site

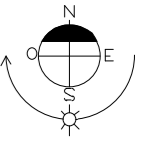




VUE 3 - Vue existante depuis le nord du hameau des Bruges



LOCALISATION DES VUES



VUE 3 - Vue projetée depuis le nord du hameau des Bruges



VUE 3 - Vue projetée avec mesures paysagères depuis le nord du hameau des Bruges



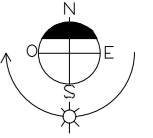
VUE 4 - Vue existante depuis le chemin communal



VUE 4 - Vue projetée depuis le chemin communal



LOCALISATION DES VUES



VUES ENVIRONNEMENT PROCHE ET LOINTAIN



VUE 1 - Vue existante depuis RD 941



VUE 2 - Vue existante depuis le chemin de randonnée à l'ouest du site



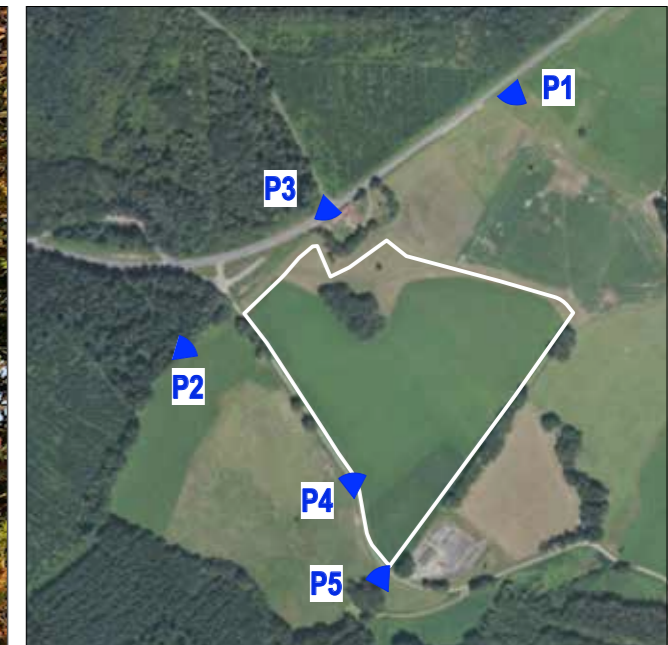
VUE 3 - Vue existante depuis le nord du hameau des Bruges



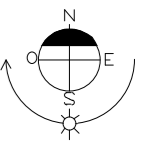
VUE 4 - Vue depuis le chemin communal



VUE 5 - Vue depuis le chemin communal au niveau du poste électrique



LOCALISATION DES VUES



dlaa.archi
 architecture patrimoine écologie
 SARL D'ARCHITECTURE
 12, rue Dumont - 69004 Lyon
 04 72 29 13 72 - 04 72 85 02 42
 atelier@dlaa.archi
 www.dlaa.archi

Projet de centrale photovoltaïque au sol
 Commune de MANSAT-LA-COURRIERE (23 400)
 Lieu-dit LES BRUGES

PC7 et PC8 - ENVIRONNEMENT PROCHE ET LOINTAIN
 Indice C du 24 novembre 2022
 Ech : -
 DL-1304